



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 1

Question écrite n° 33496

Texte de la question

M. Bernard Gérard appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le problème de l'accessibilité du grand stade de Lille dont la construction vient d'être décidée par Lille-métropole communauté urbaine. L'achèvement de ce chantier est prévu pour 2013, et la réalisation des bretelles d'accès, à partir de l'autoroute A1, est absolument indispensable pour desservir cet équipement ayant vocation à accueillir 50 000 spectateurs. Aussi, il lui demande de confirmer que l'État a bien donné son accord pour contribuer au financement de cette desserte à hauteur de 45 millions d'euros.

Texte de la réponse

Les programmes de modernisation des itinéraires (PDMI), qui intègrent les conclusions du Grenelle de l'environnement, prendront en 2009 le relais des volets routiers des contrats de plan État-régions en cours d'achèvement. Ils visent à établir une prévision claire des investissements de modernisation du réseau routier national pour les prochaines années. Les préfets de région ont été chargés de piloter localement l'élaboration de ces programmes. Dans le cadre de leur élaboration, l'État mettra tout en oeuvre pour prendre en charge le financement de cette bretelle entre l'A1 et le futur grand stade de Lille. Le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais sollicitera, début 2009, les collectivités territoriales afin d'engager les négociations conclusives du programme de modernisation des itinéraires du Nord - Pas-de-Calais ainsi que sur d'éventuelles participations financières des collectivités.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33496

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8982

Réponse publiée le : 23 décembre 2008, page 11213